

Les pratiques du management de projet exigent

des capacités d'apprentissage, de communication et de décision

des connaissances de l'environnement de l'entreprise et de ses marchés

des savoir-faire spécifiques

Les acteurs de la direction et de la gestion de projet ont depuis longtemps éprouvé le besoin de faire reconnaître leurs compétences ou de s'assurer de celles de leurs interlocuteurs.

Cette reconnaissance passe par la certification des personnes décernée par des professionnels membres d'organismes, reconnus en France et à l'étranger.

La SMaP, Société française pour l'avancement du Management de Projet,

délivre:

- les certifications en management de projet de l'IPMA dont elle est adhérente;
- des certifications de spécialité (planification, estimation, coûténance) agréées ICEC
- une certification en gestion de changement, produit spécifique SMaP

Tarifs 2021

Planification	}	400 € HT
Estimation et		
Coûténance		
Gestion du changement		1 100 € HT
IPMA Niveau D		330 € HT
IPMA Niveau C Rapport		1 420 € HT
IPMA Niveau C Atelier		1 160 € HT
prorogation		310 € HT
IPMA Niveau B		1 900 € HT
prorogation		520 € HT
IPMA Niveau A		2 300 € HT
prorogation		730 € HT

Pour les certifications niveaux A, B et C, les paiements sont effectués après chaque étape de certification. Pour l'éligibilité : 150 € par candidat niveau C, 200 € niveau B, 250 € niveau A. Pour l'examen écrit : 300 € par candidat niveau C et 400 € niveau B. Pour l'entretien, le montant restant est dû.

Les prorogations du niveau D et des Spécialités consistent à repasser l'examen.

Les sessions peuvent être organisées en Écoles, Universités ou Entreprises, avec possibilité de rattachement de demandes individuelles. Afin de soutenir le développement du management de projet, les étudiants bénéficient de tarifs préférentiels (100 € TTC pour le niveau D et 50 € TTC pour les spécialités).

Pour les Niveaux A, B et C, la SMaP propose des Fiches d'Analyses Individuelles, permettant, au-delà du simple résultat, de donner des axes de développement. Tarif par candidat: 250 € HT



Management de projet - Entreprise et Université

La certification... une reconnaissance des compétences individuelles



SMaP

140 bis rue de Rennes – 75006 Paris.

Tel: 0189165158

Mail : certifications@smap-asso.eu

Site : <http://www.smap-asso.eu>

Les certifications délivrées par la SMaP

Management de Projet / Programme (IPMA)

Niveau D: Associé projet (examen en français ou en anglais)

Niveau C: Chef de projet

Niveau B: Chef de projet complexe

Niveau A: Directeur de projet

Management de Portefeuille de projets / programmes (IPMA)

Niveau B: Responsable de Portefeuille

Niveau A: Directeur de Portefeuille

Gestion du Changement (SMaP)

Gestionnaire du changement

Gestion de Projet (ICEC)

Planificateur opérationnel

Estimateur

Coûteneur, Contrôleur de coût

Chaque certification est indépendante.
Pour un candidat en situation de handicap,
la certification peut être ajustée
raisonnablement.

Durée de validité : 5 ans

Certification de compétence
en direction:
« *On sait maîtriser un projet* »

Expérience requise

- Niveau A : direction de projet / programme / portefeuille à forte complexité pendant 5 ans dont 3 ans au niveau stratégique, au cours d'une période de 12 ans.
- Niveau B : management de projet / programme / portefeuille pendant 5 ans dont 3 ans de projet / portefeuille complexe au cours d'une période de 8 ans.
- Niveau C : management de projet à complexité moyenne pendant 3 ans au cours d'une période de 6 ans.
- Niveau D : aucune.

IPMA Niveau A

Eligibilité
Mémoire et
soutenance de
mémoire

IPMA Niveau B

Eligibilité
Examen,
Mémoire et
soutenance

IPMA Niveau C

Eligibilité
Examen écrit,
Atelier ou Mémoire et
soutenance

IPMA Niveau D

Dossier de candidature
Examen écrit (Micro-
cas, questions
ouvertes, QCM,
raisonnement logique)

Certification de compétence
en gestion:
« *On sait maîtriser une technique* »

Coûtenance

Estimation

Planification

L'expérience dans le domaine est un plus pour la certification, mais ce n'est pas un préalable. L'examen consiste en un QCM (avec questions de raisonnement logique) et un devoir de synthèse écrit sur un cas réaliste. Il n'y a pas d'examen oral.

Gestion du changement

L'expérience dans le domaine est indispensable (environ 3 ans)
Atelier + épreuve de contrôle de connaissances générales